

## **HORAIRES DES COURS DE CODE**

### **En présentiel**

Tests collectifs de 40 questions en mode examen, d'une durée d'une heure, avec la présence d'un enseignant pour la correction.

**Lundi** → 10H00 à 12H00 / 14H00 à 18H00

**Mardi** → 10H00 à 12H00 / 14H00 à 18H00

**Mercredi** → 10H00 à 12H00 / 14H00 à 18H00

**Jeudi** → 10H00 à 12H00 / 14H00 à 18H00

**Vendredi** → 10H00 à 12H00 / 14H00 à 18H00

**Samedi** → 11H00 à 12H00

### **En Distanciel**

- Accès prépacode : 4000 questions en tirage aléatoire de 163 séries
- Prépacode cours ( cours théoriques sur les thématiques de l'ETG)
- Animation 3D de sensibilisation à la sécurité routière
- Prépacode max : vidéos de cours commentés par un véritable enseignant de la conduite

## **HORAIRES DES COURS THEORIQUES**

Sensibilisation aux différents thèmes du code de la route et de la sécurité routière.

**Samedi** → 14H00 à 15H00

Thèmes abordés :

1. Alcool et stupéfiants
2. Vitesse

**Samedi** → 15H00 à 16H00

Thèmes abordés :

1. Défaut du port de la ceinture de sécurité
2. Distracteurs
3. Prise de conscience du risque

**Samedi** → 16H00 à 17H00

Thèmes abordés :

1. Distance de sécurité / temps de réaction / distance d'arrêt
2. Catégories d'usagers de la route / usagers vulnérables
3. Conditions climatiques

Merci de signaler votre présence 48H à l'avance, en raison de la capacité d'accueil de la salle.

## **HORAIRES DES COURS DE CONDUITE EN VEHICULE**

**Lundi** → 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00

**Mardi** → 8H00 à 12h00 / 14H00 à 19H00

**Mercredi** → 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00

**Jedi** → 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00

**Vendredi** → 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00

**Samedi** → 8H00 à 12H00 / 13H00 à 17H00

## **PARCOURS DE FORMATION**

### **Objectif de la formation :**

Apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes figurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

### **Parcours théorique :**

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (Box testes Digi-Quiz + avec boîtiers permanents), en présence d'un enseignant pour la correction ; soit sur internet (Prepacode). Si cette dernière option est retenue, nous vous conseillons tout de même fortement d'assister régulièrement aux tests en salle.

### **Parcours pratique :**

La phase pratique pourra se dérouler à l'issue de la phase théorique après obtention de l'examen du code de la route, ou elle pourra débuter pendant la phase théorique. A savoir que les deux phases de formation sont complémentaires.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville
- En rase campagne
- Sur autoroute et route à accès réglementé
- Sur route à forte déclivité
- La nuit (si le cas se présente)
- Par temps de pluie, de neige et de brouillard (si le cas se présente)

D'autre part, vous serez amené à :

- Utiliser un GPS
- Utiliser les aides à la conduite (régulateur/limiteur)

### **De l'écoute pédagogique vous sera proposé :**

Placé à l'arrière du véhicule, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute. Il vous sera possible d'effectuer plusieurs écoutes pédagogiques, l'objectif étant de progresser plus rapidement.

### **A l'issue de la validation des quatre compétences de la formation pratique et obtention du code :**

Un bilan de compétences portant sur tous les objectifs de la formation sera réalisé, afin de déterminer si vous atteint le niveau requis pour la passage de l'examen pratique. Si ce bilan s'avère positif, alors vous pourrez être présenté à l'examen pratique du permis de conduire.

En cas d'échec aux examens, nous étudierons ensemble les motifs de cet ajournement, et nous vous proposerons des solutions pour améliorer les points négatifs qui ont causés cet ajournement.